



**CENTRE
D'ERGOTHÉRAPIE
DE LA FEGEMS**

LES OBJECTIFS DE L'ERGOTHÉRAPIE

(liste non-exhaustive)

Optimiser l'autonomie grâce à une évaluation des activités quotidiennes, des programmes d'exercices personnalisés et un entraînement à l'utilisation des moyens auxiliaires.

Faciliter l'adaptation au lieu de vie grâce à du matériel et un aménagement de la chambre adapté, à l'optimisation de la communication et à des thérapies de groupe qui favorisent la sociabilité.

Proposer des moyens auxiliaires adaptés aux habitudes de vie du·de la résidant·e et à ses difficultés.

Prendre en charge la douleur grâce à la prévention des escarres, le positionnement, des mobilisations douces et des exercices adaptés.

Prévenir les chutes grâce à la sécurisation de l'environnement, une régulation de la peur de chuter, une rééducation sensori-motrice et une alternative à la contention.

Stimuler la mémoire, l'attention, le langage et les fonctions cognitives et exécutives.

➔ **Prestations prises en charge par la LAMal sur prescription médicale**

LE RÔLE DE L'ERGOTHÉRAPEUTE EN INSTITUTION

(liste non-exhaustive)

Après des **collaborateur-trices**, il-elle offre...



- une approche globale et synthétique dans les échanges interdisciplinaires
- un lien avec des intervenant-es externe

Dans le cadre des **projets institutionnels**, il-elle...

- apporte son expertise au niveau de l'aménagement et des solutions architecturales
- participe aux groupes de travail et aux formations



En tant que **personne-ressource**, il-elle offre...



- une prévention musculo-squelettique
- une sensibilisation à la prévention chute
- des conseils sur la bonne utilisation des moyens auxiliaires et du matériel de positionnement
- un regard professionnel sur les troubles sensoriels

Dans le cadre de la gestion des **moyens auxiliaires**, il-elle...

- supervise les stocks et entretient le matériel
- prospecte et analyse le matériel nécessaire aux besoins de l'institution



➔ **Prestations non-remboursées**

L'ERGOTHÉRAPIE, C'EST QUOI ?

L'ergothérapie est une pratique de réadaptation fonctionnelle s'appuyant sur les sciences de l'occupation. La formation HES en ergothérapie est garante des compétences spécifiques dans la prise en charge de la perte d'autonomie, tant d'origine physique que psychique, ainsi que des difficultés limitant la participation sociale. Les prestations d'ergothérapie sont remboursées par les assurances maladie si elles font l'objet d'une prescription médicale et entrent dans le cadre de la LAMal.

AVANTAGES À REJOINDRE LE CENTRE D'ERGOTHÉRAPIE DE LA FEGEMS

- Mutualisation des compétences et des ressources permettant le partage de pratiques et d'expertise ;
- Démarches administratives de facturation faites auprès des caisses maladie par le centre.